

gros des alcools industriels. On a vite crié au succès; et certaines statistiques tendent à établir que de 5 litres 20 en 1885 la consommation de l'alcool est tombée à 3 litres 14. Mais deux savants maîtres, MM. Triboulet et Mathieu ont montré que les résultats sont loin d'être satisfaisants: non seulement la consommation *totale* de l'alcool n'a pas diminué, mais elle a augmenté de 3 litres 55 par tête d'habitant, le nombre des bouilleurs de cru a beaucoup augmenté, le vin et la bière ont été absorbés en quantités bien plus considérables.

En Russie, le monopole longtemps en faveur a été supprimé, ou plutôt s'est modifié. L'Etat abandonne aux propriétaires et industriels la fabrication en gros de l'alcool, mais se réserve sa rectification: c'est lui qui garde en fait la vente de l'alcool aux petits débitants. Nous avons déjà dit que le nombre des cabarets a été très limité et que les cabaretiers sont de véritables fonctionnaires. La consommation *sur place* est rigoureusement interdite.

Quel a été le résultat de ce système prohibitif, dont l'application n'eût pas été possible ailleurs que dans l'empire des tzars? Sur ce point les avis sont très partagés. D'après M. Minzloff, la consommation de l'alcool a diminué dans ces dernières années. Pour MM. Grégorieff et Borodine, il y a eu une légère diminution de 1890 à 1895, mais depuis lors la consommation augmente partout. M. Borodine remarque que, partout où sévit le monopole, on boit une plus grande quantité d'alcool. Ainsi, dans le gouvernement de Perm, la vente en 1897 a dépassé de 11 p. 100 celle de 1896. L'ivresse n'a plus le droit de s'étaler dans les cabarets, mais elle n'en est que plus fréquente dans la rue et surtout dans la famille. Il est difficile de se rendre compte des effets de la loi russe, en présence de rapports contradictoires.

Le système dit de Gothenbourg, appliqué en Suède et en Norvège, est plus ingénieux et donne de meilleurs résultats, car il combine très heureusement l'initiative privée avec l'initiative de l'Etat. La fabrication de l'alcool s'opère dans de grandes distilleries placées sous la surveillance d'un contrôleur officiel. La vente au détail se fait à l'aide de licences qui sont mises aux enchères et accordées seulement à des personnes honorables. Or, ce sont des sociétés de tempérance qui ont acheté à l'encan ces licences, de manière à posséder tous les cabarets. Elles ont pris des employés sûrs, les ont dotés d'un traitement fixe en dehors duquel ils peuvent réaliser des bénéfices, mais seulement sur la vente des boissons non alcooliques. Les cabaretiers se sont ainsi transformés: ils sont intéressés à offrir des boissons salubres et deviennent d'excellents agents de la tempérance.

Les résultats obtenus depuis 30 ans sont merveilleux, M. le Dr Jacquet les résume ainsi:

La consommation de l'eau-de-vie était en Suède de 46 litres en 1829 et de 22 litres en 1855; depuis cette époque elle a constamment diminué pour